



Liste des délibérations du Conseil municipal du 11 octobre 2022

Administration Générale

- I-1) Élection d'un nouvel Adjoint au Maire
- I-2) Modification de l'ordre du tableau du Conseil Municipal
- I-3) Modification des indemnités de fonction des élus
- I-4) Convention de concours et de mise à disposition entre la commune de Petite-Forêt et le Centre Communal d'Action Sociale
- I-5) Renouvellement de la convention de mise à disposition d'un agent du Centre de Gestion du Nord pour une mission d'archivage
- I-6) Convention de mise à disposition occasionnelle des salles municipales - Établissement Français du Sang
- I-7) Marché d'assurance des prestations statutaires – Autorisation à signer le marché
- I-8) Octroi d'une protection fonctionnelle pour Mélanie HUON, agent de police municipale
- I-9) Octroi d'une protection fonctionnelle pour Bryan FRANCOIS, agent de police municipale
- I-10) Dérogation à la règle du repos dominical pour l'année 2023
- I-11) Transfert de compétence « création et exploitation des réseaux publics de chaleur ou de froid » à Valenciennes Métropole

II-1) Ressources Humaines

- II-1) Modification du tableau des effectifs
- II-2) Signature de conventions d'apprentissage
- II-3) Recrutement d'un agent contractuel- Agent polyvalent bâtiment

III) Finances

- III-1) Adoption du règlement budgétaire et financier
- III-2) Convention de financement ADVB avec le Département
- III-3) Décision Modificative n°3 au BP 2022

IV) Enfance / Jeunesse

- IV-1) Convention d'utilisation de la piscine de Raismes
- IV-2) Avenant à la Convention d'Objectifs et de Financement (COF) avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) prestation de service « Relais Petite Enfance » (RPE) bonus « Territoire Contrat Territorial Global » (CTG)
- IV-3) Règlement Intérieur du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Mairie

80 rue Jean-Jaurès
59494 PETITE-FORÊT
03 27 28 17 50
www.petite-foret.fr

V] Services Techniques

- V-1) Convention pour l'inscription du parc Nelson Mandela au programme national Refuges LPO
- V-2) Convention avec ENEDIS sur les points de comptage d'éclairage public